

This version was submitted for the preparation of the Global Assessment Report 2011
Visit PreventionWeb for the latest version: <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/>

Burkina Faso

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2009-2011) - intermédiaire

Nom du point focal : Mr BELEM Amadé K.

Organisation : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

Titre / Position : Secrétaire Permanent du CONASUR

Adresse e-mail : bubazi@yahoo.fr, secours_conasur@yahoo.fr

Téléphone : +226 50306875 +226 70200799

Fax : +226 50316737

Période couverte par le rapport : 2009-2011

Dernière mise à jour le : 27 September 2010

Date d'impression : 04 Oct 2010

Reporting langue : Français

Mise à jour du Moniteur CAH publiée par PreventionWeb

<http://www.preventionweb.net/english/countries/africa/bfa/>

Résultats 2007-2009

Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Résultats:

-- Téléchargement en cours --

Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Résultats:

-- Téléchargement en cours --

Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Résultats:

-- Téléchargement en cours --

Objectifs stratégiques

Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique:

L'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) se fait à travers les programmes sectoriels suivants:

- La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015 en cours d'adoption, la politique nationale d'action sociale, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), la politique nationale de protection civile, la politique nationale de l'habitat et du développement urbain, les programmes des secteurs de l'Environnement, de la Santé, des Ressources animales, de l'Enseignement, de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, des Infrastructures et du Désenclavement, des Transports (Météo et sécurité routière), et de la défense. Elle se fait également à travers les programmes des Instituts de recherche que sont le Centre national de recherche scientifique et technologique (Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique, Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologique), les Universités et Instituts de formation. On peut retenir également les programmes du pays élaborés sur la base des Conventions internationales (Changement climatique, Lutte contre la désertification, Biodiversité...).

Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique:

Les initiatives ou mesures prises par le Gouvernement entrant dans le cadre de la Réduction des Risques de Catastrophes se traduisent par:

- un accroissement des ressources budgétaires, humaines, la formation et l'information des communautés à la base;
- la mise en place et le renforcement des Systèmes de surveillance et d'alerte précoce au niveau sectoriel, sous régional et régional (CILSS, CEDEAO, ACMAD...). Ces systèmes fournissent des informations aux décideurs et acteurs (Gouvernement, Partenaires) et aux communautés de base pour la préparation et la prise de mesures et d'actions préventives.
- l'existence de mécanismes (Comités) de gestion des épidémies à tous les échelons de l'administration sanitaire.
- la création des structures de facilitation d'accès aux logements décentes et d'application des normes de construction.

Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique:

La RRC au Burkina Faso comporte trois (03) dimensions:

- La dimension prévention qui se traduit par des actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à tous les niveaux (élus locaux, communautés, professionnels de divers métiers, exercice de simulations...) pour l'adoption de nouveaux comportements face aux risques qui surviennent dans notre pays et la mise en oeuvre de mesures de lutte contre les vulnérabilités.
- La dimension des secours en cas de catastrophes:
Pour sauver les populations victimes de catastrophes, le gouvernement et ses partenaires apportent des secours d'urgence (sauvetage) et des aides humanitaires dans plusieurs domaines (Alimentation, Santé, Education, Hébergement, Eau, Hygiène et Assainissement ...).

Pour une réponse efficace, rapide et coordonnée, le Burkina Faso s'est doté en 2009 d'un Plan de Contingence National Multirisque de Préparation et de Réponse aux Catastrophes. Ce plan de contingence sera renforcé par des plans ORSEC (national, régional, local).

- La dimension Réhabilitation/reconstruction/relèvement:
Cette dimension constitue une préoccupation majeure du Gouvernement qui l'a intégrée dans ses politiques et programmes.
L'insuffisance des moyens face aux besoins souvent considérables, ne permet pas une mise en oeuvre satisfaisante de cette dimension.

Cependant, l'inondation survenue dans notre pays le 1er septembre 2009 a amené le gouvernement et les partenaires à prendre conscience de l'importance de ce volet, à travers une assistance pour la réhabilitation des sinistrés.

Les efforts du Gouvernement sont accompagnés par les interventions de certaines ONG et Associations et des Partenaires Techniques et Financiers.

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

Indicateur 1

Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans les stratégies et les plans de développement?

Oui

Moyens de vérification:

* Non: Plan national de développement

* Oui: Stratégies sectorielles et plans

> Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (2008)

<http://www.mhu.gov.bf/SiteMhu/index.jsp>

* Non: Stratégies et politiques en matière de changement climatique

* Non: Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté

* Non: CCA - Bilan Commun du Pays / UNDAF - Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

Description:

- adoption du plan de contingence, adoption de la politique nationale de protection civile, réalisation d'exercices de simulations du plan.

- adoption de textes et création de structures: décret portant réglementation des servitudes des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou, création de la direction de la normalisation et la promotion des matériaux de construction, rénovation urbaine;

- plan d'action triennale de mise en oeuvre de la décentralisation (CSMOD) ;

- relecture du décret de création du CONASUR pour l'adapter au contexte de la décentralisation;

- adoption plan d'action nationale de la sécurité routière

- création de l'office national de la sécurité routière;

- adoption du code forestier et du code minier, code de l'urbanisme et de la construction, loi portant réforme agraire et foncière;

- organisation de la journée nationale sans carbone;

-organisation d'une journée nationale les hopitaux à l'abri des catastrophes;
-adoption de plans de préparation et de riposte aux épidémies (méningite, choléra, rougeole...) et les épizooties (grippe)....

Contexte & Contraintes:

- contraintes financières, humaines et matérielles;
- vulnérabilité des populations;
- faible niveau d'alphabétisation des populations;
- pesanteurs socioculturelles.

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Y a-t-il une allocation budgétaire spécifique pour la réduction des risques de catastrophes dans le budget national?

Oui

Moyens de vérification:

* 0 % alloué dans le budget national

* 0 Montant alloué (en dollars US) à l'assistance internationale pour le développement

* 0 Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

* 0 Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de réduction du risque de catastrophes (institutions, systèmes d'alertes précoces)

* 0 Montant alloué (en dollars US) pour la reconstruction post-catastrophes

Description:

Pour la réduction des catastrophes les efforts de l'Etat se traduisent par la prise en compte de la dimension RRC à travers entre autres les Fonds suivants:

-le Fonds National de solidarité;
-le Fonds National de Lutte contre les Epidémies;
-le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle;
-Fonds alloués pour la réhabilitation post- catastrophes;

A cela s'ajoutent:

- l'existence d'un Stock national de sécurité alimentaire;
-l'existence de structures nationales pour la réduction des risques de catastrophes (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, Direction Général de la Protection Civile, Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale ,Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers...).

Contexte & Contraintes:

-insuffisance des allocations budgétaires;

-difficulté de coordination.

Liens:

> loi de finances 2010 <http://www.finances.gov.bf/SiteFinances/index.jsp/#>

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les gouvernements locaux ont-ils la responsabilité légale et l'allocation budgétaire pour la réduction du risque de catastrophes?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Législation

* Oui: Budget alloué au gouvernement local pour la réduction du risque de catastrophes

Description:

les budgets de développement locaux (Conseils régionaux, Conseils Municipaux) participent à la RRC . Il existe également les différents fonds d'appui à la décentralisation.

Contexte & Contraintes:

faiblesse des budgets locaux et des fonds d'appui aux collectivités .

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

La société civile, les institutions nationales de planification, et/ou les organismes du secteur de développement sont-ils représentés dans la plateforme nationale?

Oui

Moyens de vérification:

* 02 Membres de la société civile (les dénombrer)

* 31 Organismes sectoriels (les dénombrer)

* 00 Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)

Description:

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation qui joue le rôle de plate-forme nationale pour la RRC est une structure multi-sectorielle, qui regroupe une quinzaine de départements ministériels, des ONG et Associations humanitaires.

Il se réunit une fois par an en Assemblée générale ordinaire et dispose d'un Secrétariat permanent pour l'exécution des décisions de la dite assemblée. Les textes fondamentaux qui régissent cette structure ont été relus et adoptés en 2009 pour prendre en compte les nouveaux défis en matière de réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso et l'adapter au contexte actuel de la décentralisation en cours. Lors de la prochaine rélecture les organisations de femmes seront intégrées comme membre.

En cas de catastrophes un comité d'orientation présidé par le Premier Ministre et regroupant les ministres concernés se réunit pour définir les actions à entreprendre.

Les organisations des femmes même n'étant pas spécifiquement prises en compte sont placées sous la tutelle du ministère de la promotion de la femme qui, lui-même est membre du CONASUR.

Contexte & Contraintes:

Les principales contraintes que rencontre le CONASUR dans l'exécution de ses missions concernent : l'insuffisance des moyens financiers, humains et logistiques.

Priorité d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Existe-t-il une plateforme multirisque d'information sur les décisions et la planification du développement?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Evaluation multirisques

> système d'information sur la sécurité alimentaire (2004)
<http://www.sisa.bf/sisa/spip.php?article57>

* 100 % d'écoles et d'hôpitaux évalués

* 3422 Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)

* Non: Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.

* Oui: Standards nationaux pour l'évaluation des multi risques

Description:

Les plates formes qui existent actuellement sont des plates formes sectorielles (SISA, Education ,Santé, Infrastructures, Ressource animales,Environnement,Ressources en eau ...).

La plate forme nationale multirisques d'Information et d'évaluation dont les contours ont été définis sera créée dans le cadre du projet de renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes et des crises humanitaires financé par le BCPR le PNUD pays et le Burkina Faso.

Au niveau de l'éducation , 3422 écoles vulnérables sur un total de 10 198 écoles existantes en 2009-2010 ont été répertoriées par le Ministère en charge de l'Enseignement de base.

Contexte & Contraintes:

-Insuffisance de ressources pour le financements des différentes plates formes sectorielles.Les actions sont financées pour l'essentiel sur des ressources exétrieures .

- Insuffisance des ressources (humaines et matérielles) nationales mises à disposition des programmes en cours.

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les pertes dues aux catastrophes sont-elles systématiquement suivies et analysées?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Perte de bases de données à cause de catastrophes

* Oui: Rapports produits et utilisés pour la planification

Description:

Pour les secteurs de la Santé, de l' Agriculture, des Ressources animales et de l'Environnement (climat, faune ,flore et eaux...), les systèmes sont en place et fonctionnels.

Contexte & Contraintes:

Insuffisances des moyens pour la mise en oeuvre des programmes

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir?

Non

Moyens de vérification:

* Non: Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement

* Non: Préparation au niveau local

* Non: Systèmes et protocoles de communication

* Non: Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces

Description:

L'engagement politique existe, mais les Systèmes d'alerte précoce existants ne sont pas très opérationnels pour prendre en compte tous les aspects liés aux risques de catastrophes et d'en atténuer les effets sur les communautés.

Contexte & Contraintes:

-Insuffisance organisationnelle;

- Insuffisance de ressources (humaines, financières et matérielles) pour rendre ces systèmes opérationnels.

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Votre pays participe t-il à des programmes ou des projets régionaux ou sous-régionaux?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Programmes et projets traitant de sujets transfrontaliers

> politique et mécanismes de la CEDEAO sur la réduction des risques de catastrophes (2006)

http://www.preventionweb.net/files/4037_ECOWASpolitiquemecanismescedeo.pdf

* Non: Stratégies et cadres régionaux et sous-régionaux

* Non: Suivis régionaux et/ou sous-régionaux et mécanismes de renseignements

* Non: Plans d'action traitant de sujets transfrontaliers

Description:

Au Burkina Faso, les efforts sont prioritairement mis sur le niveau national.

Cependant, des stratégies trans-nationales existent notamment dans les secteurs de la Santé humaine et animale, des Ressources en eau, de l'Agriculture (lutte anti acridienne...) et des transports.

Des stratégies sous-régionales sont développées à travers des organisations sous régionales comme la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité Inter -Etats de Lutte

contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Contexte & Contraintes:

La mise en oeuvre actuelle des stratégies trans-nationales et sous régionales (CEDEAO, CILSS) n'est pas assez développée.

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes?

Non

Moyens de vérification:

* Non: Page web du système national d'information

* Non: Mécanismes établis pour accéder à l'information sur la réduction du risque de catastrophes

Description:

Des systèmes d'information sectoriel existent mais l'accessibilité est limitée par le manque de réseautage et de système d'information performant.

Il existe cependant un projet de mise en place d'un système intégré d'information au sein de la plate forme nationale de RRC.

Contexte & Contraintes:

L'insuffisance de ressources financières et de personnels qualifiés pour la gestion des réseaux et des systèmes d'informations.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale?

Non

Moyens de vérification:

* Non: Programmes des écoles primaires

* Non: Programmes des écoles secondaires

* Non: Programme universitaire

* Non: Programmes d'éducation professionnelle sur la réduction du risque de catastrophes

Description:

Au niveau de l'enseignement de base, il n'existe pas de façon formelle dans les programmes scolaires un enseignement sur la RRC mais une politique d'éducation environnementale est mise en oeuvre au profit des enfants scolarisés en vue de développer leur prise de conscience sur la nécessité d'une gestion durable de l'environnement par l'adoption de nouveaux comportements.

Egalement au niveau de l'enseignement supérieur et dans certaines écoles professionnelles, des filières de formation et des modules liés à la gestion et à la réduction des catastrophes sont enseignés.

Contexte & Contraintes:

- Il s'agit de politiques pour le moment limitées;
- L'analphabétisme de la grande majorité de la population;
- L'insuffisance de ressources financières.

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés

Niveau de progrès atteint:

1: Progrès mineurs, avec peu de signes d'avancées en matière de plans ou politiques

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national pour la recherche appliquée?

Oui

* Non: Recherche sur les produits, études, etc.

* Oui: Recherche sur les programmes et les projets

* Non: Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes

Description:

Quelques instruments sectoriels existent notamment au niveau de l'Agriculture, de la Santé, de la Météorologie, de l'Hydrologie, de l'Environnement et de certains Instituts de recherche (INERA, IRSAT, Universités de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, 2IE, CREPA, ...).

Contexte & Contraintes:

- L'insuffisance de ressources financières pour la mise en place de ces méthodes de recherche et des instruments d'analyse qui sont coûteux.
- L'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de ces méthodes et instruments d'évaluation.

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les campagnes publiques d'éducation sur la réduction du risque de catastrophes touchent-elles les communautés à risques?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Campagnes d'éducatons publiques

* Oui: Formation du gouvernement local

* Non: Accessibilité de l'information sur la réduction du risque de catastrophes au niveau des communautés

Description:

Des campagnes d'information et de sensibilisation sont menées chaque année. On peut citer entre autres:

- Les formations, l'information et la sensibilisation des membres des structures déconcentrées du CONASUR pour la prévention et la gestion des catatsrophes.
- La célébration des journées nationales de prévention de catastrophes;
- Les rencontres d'information et d'échanges avec les leaders et les élus locaux;
- Les campagnes d'information et d'échanges sur les épidémies et pandémies (méningite, VIH/Sida, choléra...);
- Les campagnes d'information sur les épizooties (grippe aviaire, la maladie de New Castle, le charbon bactérien...);
- les campagnes sectorielles (agriculture, environnement, transports, eau-assainissement...);
- les campagnes d'informations et de sensibilisation sur les changements climatiques.

Contexte & Contraintes:

- L'analphabétisme de la majorité de la population;
- Les pesanteurs socioculturelles
- L'insuffance de ressources pour mener de vastes campagnes de sensibilisation,
- La faible accessibilité des populations aux moyens de communication (Télévision et autres médias);
- La couverture insuffisante du territoire en matière de système d'information géographique (SIG).

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes.

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Législation pour la protection des espaces
- * Oui: Paiements pour les services des écosystèmes
- * Oui: Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)
- * Oui: Evaluation des impacts environnementaux
- * Oui: Projets et Programmes sur le changement climatique

Description:

Le Burkina Faso pays sahélien, menacé par la destruction accélérée de ses ressources naturelles et de la qualité du cadre de vie a inscrit la protection de l'environnement dans sa loi fondamentale (Constitution). Un ministère chargé de l'environnement a été créé à cet effet. Ce ministère a élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes axés sur la gestion durable de l'environnement: on peut citer entre autres:

- La politique nationale en matière d'environnement;
- Le programme d'action nationale d'adaptation aux changements climatiques (PANA);
- Le Code de l'environnement;
- le code forestier;
- Le programme d'action nationale de lutte contre la désertification (PANLCD);
- Le projet de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP);

- L'Observatoire de l'environnement en cours de création.
- La Commission spécialisée pour la prévention et la gestion des catastrophes du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD).
- La stratégie nationale d'éducation environnementale.

D'autres ministères et institutions disposent de plans et de programmes axés sur la gestion de l'environnement et du cadre de vie .il s'agit entre autres de:

- la loi relative au pastoralisme;
- le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau;
- la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural;
- le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement;
- le Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu;
- L'Agence nationale de biosécurité (ANB) et son Conseil scientifique;
- L'Observatoire national de biosécurité (ONB);

Contexte & Contraintes:

- L'insuffisance des ressources financières;
- L'insuffisance des ressources humaines qualifiées;
- L'insuffisance des moyens logistiques;

- La faible coordination entre structures nationales chargées de la question environnementale

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers?

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Assurances pour les cultures et les propriétés
- * Non: Plans de garanties d'emplois
- * Non: Transfert d'argent sous conditions
- * Oui: Politiques conjointes de réduction du risque de catastrophes et programmes de bien-être sociaux
- * Oui: Micro financements
- * Oui: Micro assurances

Description:

Le Burkina Faso conscient de l'existence et de l'importance des populations à risque, a mis en place des politiques et des programmes sociaux pour réduire leur vulnérabilité. L'action gouvernementale dans son ensemble vise à réduire la vulnérabilité des populations à travers les départements sectoriels que sont: la Santé, l'Agriculture, l'Environnement, les Infrastructures, l'Élevage, l'Education, l'Action sociale, l'Habitat et l'Urbanisme, l'Economie, les Transports...

Quelques programmes et politiques existants:

- La politique nationale d'action sociale (PNAS);
- Le Fonds national de solidarité;
- Le Plan d'action nationale d'éducation environnementale pour le développement durable;
- La Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA);
- Les programmes élargis de vaccination;
- Le plan de préparation et de riposte aux épidémies;
- la politique nationale de l'habitat et du développement urbain;
- le code de l'urbanisme et de la construction;
- la politique nationale de la promotion de la femme;
- etc.

La recherche d'un impact plus significatif à sa politique de réduction de la vulnérabilité des populations à risque, a conduit le gouvernement à l'adoption et à la mise en oeuvre d'un Cadre stratégique de lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui est un cadre fédérateur pour les programmes et projets au Burkina Faso. Il est révisé périodiquement pour mesurer les progrès et les nouveaux défis à relever. Ce document sera

remplacé par la SCADD en cours d'adoption .

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- Insuffisance de moyens logistiques.

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les risques et bénéfices de la réduction du risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction du risque de catastrophes

* Oui: Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Description:

Le Burkina Faso dispose d'un ensemble de politiques et de plans sectoriels axés sur l'économie et la production exécutés par les départements ministériels dont les principaux sont l'Agriculture, l'Elevage, l'Environnement, l'Economie, le Commerce, les Infrastructures et celui de l'énergie.

On peut citer entre autres:

- Le programme national de reforestation et d'aménagement des forêts,
- La stratégie de développement durable,
- les programmes du secteur minier;
- les plateformes multifonctionnelles;
- Le Programme d'Investissement Communautaire et de Fertilité Agricole (PICOFA),
- Le Programme National de Gestion des Terroirs(PNGT 2),
- La politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural,
- le plan d'ation national de la sécurité routière;
- Le Programme des Transports en Milieu Rural (PTMR),
- Le Projet d'électrification en milieu rural.

Contexte & Contraintes:

- L'Insuffisance des ressources financières
- L'Insuffisances de ressources humaines qualifiées
- L'Insuffisance de moyens logistiques.
- L'Insuffisance de coordination des interventions.

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque,

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables?

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables
- * Non: Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains
- * Oui: Formation des maçons aux technologies de construction sûres
- * Oui: Fourniture de terrain sans risques pour les ménages ou les communautés à faible revenus

Description:

Le Burkina Faso a mis en place une politique nationale de l'habitat et développement urbain qui s'exécute à travers le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. La planification et la gestion des établissements humains se font sur la base des Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et des Plans d'occupation des sols (POS). Pour aider ce département ministériel à mener à bien cette politique de planification et de gestion des établissements humains, le gouvernement a créé le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction .

Il existe un ensemble documents et de textes de base regissant le secteur de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso dont FASONORMES .

Des programmes de formation sur les techniques de construction sont assurés par l'agence LOCOMAT et la Direction de la normalisation et de la promotion des matériaux de construction. Par ailleurs, le programme de construction de logements sociaux dans toutes les régions (dont certains sont réalisés en matériaux locaux) permet l'accès aux parcelles et aux logements décentes des populations à faible revenus.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières,
- Insuffisances de ressources humaines qualifiées,
- Insuffisance de moyens logistiques,
- Insuffisance et difficulté d'application des textes,
- analphabétisme des populations,
- pauvreté des populations,
- insuffisance d'information.

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les programmes post-désastres incorporent-ils de manière explicite un budget pour la réduction

du risque de catastrophe?

Oui

Moyens de vérification:

* 0 % des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes

* Oui: Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe

Description:

La dimension reconstruction et réhabilitation constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement qui mène cette activité à travers certains départements ministériels dont les principaux sont:

- Le Ministère chargé des infrastructures et du désenclavement,
- Le Ministère chargé des transports;
- Le Ministère chargé de l'Action Sociale,
- Le Ministère chargé de l'Agriculture,
- Le Ministère des ressources animales,
- Les Ministères chargés des enseignements,
- Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières .
- Insuffisance de moyens logistiques.

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Les impacts des projets les plus importants sur la réduction du risque de catastrophe sont-ils évalués?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Evaluation de l'impact des projets tels que ceux de barrages, plans d'irrigation, routes, industrie minière, développement touristique, etc. ayant un lien avec la réduction du risque de catastrophe

* Oui: Impact des risques de catastrophes prenant en compte l'environnement

Description:

Tous les projets de développement exécutés dans le pays, notamment les infrastructures comportent systématiquement une étude d'impact environnemental pour tenir compte de la problématique de la réduction des risques.

Il existe des cellules environnementales et sociales pour veiller à la réalisation des études d'impact au sein des Ministères chargés des infrastructures,des transports, des mines et des carrières.

Le gouvernement a mis en place le Fonds d'entretien routier de première génération , le programme

sectoriel des transports pour un entretien efficace et le développement du réseau routier national. Il y'a également le programme d'application de la réforme du système de gestion des ouvrages Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement. En outre, le Ministère des transports à travers sa politique de sécurité routière contribue à la lutte contre les surcharges pour sauvegarder les vies humaines et les infrastructures routières

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières;
- Faible application des mesures préconisées dans le plan de gestion environnementale et sociale;
- Difficulté de financement de l'entretien courant et périodique;
- Insuffisance d'information et de sensibilisation.

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Existe-t-il des programmes nationaux et/ou des politiques pour rendre les écoles et les établissements hospitaliers sûrs faces aux catastrophes?

Oui

Moyens de vérification:

* Oui: Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

* Oui: Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Description:

Pour assurer une meilleure gestion des catastrophes qui surviennent au Burkina Faso, intégrant la réduction des risques potentiels, le gouvernement a créé par décret présidentiel, le CONASUR dont les démembrements couvrent l'ensemble du territoire national. Il a également créé le Conseil National pour l' Environnement et le Développement Durable (CONEDD), le Conseil National de Lutte contre le VIH Sida(CNLS), le Conseil National de l'Urbanisme et de la Construction(CNUC), les Comités de gestion des épidémies, le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), le Programme SAAGA (Programme d'ensemencement des nuages), le Conseil national de sécurité routière, la politique nationale de sécurité routière.

En plus de ce dispositif institutionnel, un certain nombre de mécanismes opérationnels sont mis en place parmi lesquels on peut citer les systèmes d'alerte précoce sectoriels (Agriculture, Santé, Elevage, Météo, ...), une Agence Nationale de Biosécurité, le plan d'action du système d'information sur la sécurité alimentaire(PA-SISA), le Conseil national de sécurité alimentaire, le plan de communication sur la grippe aviaire, le Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM), la Politique

nationale de protection civile.

Contexte & Contraintes:

- Insuffisance des ressources financières;
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées;
- Insuffisance de moyens logistiques.

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe?

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Plans de contingences en fonction du genre humain
> Plan National Multirisques de Préparation et de Réponse aux Catastrophes (2009)
http://www.preventionweb.net/files/15174_plannationalmultirisquesdepreparatio.doc [DOC 4.12 MB]
- * Non: Centres opérationnels et de communication
- * Oui: Groupes de recherches et de secours
- * Oui: Stocks de matériels de secours
- * Oui: Abris
- * Oui: Installations médicales sûres
- * Oui: Provisions dédiées aux femmes dans les refuges et dans les installations médicales d'urgence

Description:

Le Burkina Faso dispose d'un Plan national de contingence multirisques. Des exercices de simulation dudit Plan ont été effectués afin de vérifier la cohérence, l'efficacité et l'adaptation du plan avec la réalité du terrain.

De même, des exercices de simulation d'incendies sont régulièrement menées par les sapeurs pompiers de la Direction générale de la Protection Civile (DGPC). Des plans ORSEC ont été également élaborés et sont en cours d'adoption.

Contexte & Contraintes:

- La nouveauté des mécanismes;
- L'importance des moyens financiers, humains et logistiques à mobiliser pour assurer leurs mises en oeuvre effectives;
- l'analphabétisme de la majorité des populations à risques.

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures?

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Fonds nationaux de contingences
- * Oui: Assurances contre les catastrophes
- * Non: Epargne en cas de catastrophe

Description:

Les plans d'urgence et les programmes de reconstruction fonctionnent grâce aux Fonds nationaux de secours et de réhabilitation qui demeurent insuffisants .

Contexte & Contraintes:

- Difficulté de mobilisation des ressources extérieures en temps voulu;
- Faible participation de l'Etat et des Collectivités territoriales au financement des plans d'urgence et de reconstruction

Indicateur 4

Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe?

Oui

Moyens de vérification:

- * Oui: Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes
- * Oui: Evaluation des méthodologies post-catastrophes
- * Oui: Méthodologie de l'évaluation des besoins de post-catastrophes incluant des directives sur le genre humain
- * Oui: Ressources humaines identifiées et formées

Description:

Des procédures incluant les cadres de concertation pour échange d'informations durant les aléas existent mais celles-ci doivent être renforcées et uniformisées pour une meilleure capitalisation des informations et permettre des analyses post-catastrophes.

Par ailleurs, une méthodologie pour l'analyse des besoins post catastrophes a été expérimentée suite aux inondations de 2009.

Contexte & Contraintes:

- Manque d'outils harmonisés et efficaces de collecte de données sur les catastrophes;
- Transmission tardive des données;
- Insuffisance d'outils informatiques
- Absence de centres opérationnels de communication;
- Difficulté d'accès aux zones sinistrées;
- Insuffisance de ressources financières et logistiques;
- Faible capitalisation des données antérieures.

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?:

Yes

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?:

Yes

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

- Au niveau national et local.
- A travers les départements ministériels,
- Les démembrements du CONASUR, les Associations et ONG et les Partenaires techniques et financiers.

b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

- Existence de cellule genre dans les départements ministériels.
- Prise en compte de la dimension genre dans les politiques, plans, programmes et projets de

développement.

-Dans les interventions des ONG et associations de développement, des politiques, programmes et projets de développement du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

La réduction des risques de catastrophes apparait clairement dans les politiques de l'Etat. Des dispositions sont entrain d'être prises pour l'élaboration d'une stratégie nationale en la matière qui devrait être assortie d'une loi d'orientation pour situer les droits et les devoirs de l'administration, de la société civile, des partenaires humanitaires et des victimes des catastrophes.

L'Etat devrait s'engager à accélérer l'élaboration de la stratégie et l'adoption de la loi, promouvoir leur utilisation auprès des acteurs et mobiliser les ressources nécessaires pour une application efficace de ces dispositions (Stratégie et Loi).

d)Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Les aspects de sécurité humaine et d'équité sociale constituent des fondements essentiels de la RRC au niveau du Burkina Faso. C'est la raison pour laquelle, il a été préconisé que la stratégie qui sera élaborée et adoptée et assortie d'une loi qui reglemente ces questions fondamentales.

e)Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

La politique de reduction des risques de catastrophes au Burkina Faso est ouverte et encourage tous les intervenants sans exclusive, y compris les ONG, la Société civile et le secteur privé.

Chaque acteur peut intervenir en fonction de ses motivations et de ses moyens.

Cependant, l'Etat doit poursuivre ses efforts de plaidoyer afin de susciter davantage l'adhésion de tous les acteurs pour un meilleur impact des politiques de reduction de risques de catastrophes dans le pays.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Le caractère prononcé de la vulnérabilité de notre population par rapport à la récurrence d'un certain

nombre de catastrophes (inondations, épizooties, épidémies ...) a conduit à la prise de conscience des gouvernants et des populations, pour l'adoption et la mise en oeuvre de politiques vigoureuses, soutenues et efficaces de réduction des risques de catastrophes. Ces politiques sont coordonnées par le CONASUR.

Perspective future

Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux:

- Mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires.
- Accroître les capacités des intervenants dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.
- Renforcer la coordination entre acteurs sur le terrain.
- Elaborer une stratégie de prévention et de gestion des catastrophes assortie d'une loi d'orientation.

Déclarations sur les perspectives futures:

- Le Burkina Faso s'engage à prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour la réalisation des cinq (05) priorités du Cadre d'Action de Hyogo d'ici 2015.

Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux:

- Le renforcement des systèmes d'alerte précoce;
- Le renforcement de la collaboration et la coordination entre les Institutions (intervenants dans le domaine);
- Le renforcement des capacités des intervenants dans le domaine.

Déclarations sur les perspectives futures:

Le Burkina Faso s'engage à:

- Renforcer les Systèmes d'Alerte Précoce,
- Renforcer la collaboration et la coordination entre les institutions,
- Renforcer la capacité des intervenants
- Mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en oeuvre des activités entrant dans le cadre de la RRC.

Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux:

- Identification des populations à risque;
- Etablissement des indicateurs de performance des mécanismes et de nos capacités de riposte.
- Mobilisation des ressources pour le relèvement.

Déclarations sur les perspectives futures:

Le Burkina Faso s'engage à :

- Organiser de façon régulière des exercices de simulation.
- Identifier les populations et les zones à risques;
- Mobiliser les ressources pour le relèvement.